

**DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES****SIXIÈME CONGRÈS DES ÉCONOMISTES AFRICAINS****THÈME : « POLITIQUES PUBLIQUES, GOUVERNANCE
ET TRANSFORMATION STRUCTURELLE EN AFRIQUE »****Appel à communication**

La Commission de l'Union africaine, par l'entremise de son Département des Affaires économiques, organise, tous les deux ans, le Congrès des économistes africains, un dialogue continental sur les politiques économiques, dont l'objectif est d'analyser les problématiques qui sont fondamentales à la transformation socio-économique de l'Afrique en vue de concevoir et de proposer des solutions adaptées. La sixième édition du Congrès des économistes africains se tiendra sous le thème : « **Politiques publiques, gouvernance et transformation structurelle en Afrique** ». La sixième édition devrait attirer d'éminents économistes africains sur le continent et au sein de la diaspora dans le but de renforcer la compréhension du rôle des politiques publiques et de la gouvernance dans la transformation économique des pays africains.

Après deux décennies (années 80 et 90) de faible croissance, l'Afrique a connu une croissance économique forte, malgré le récent ralentissement observé. Le taux de croissance moyen est d'environ 5% depuis 2000 au moment où d'autres régions ont connu une baisse ou une stagnation de leur activité économique. Cependant, cette croissance n'a pas réduit substantiellement la pauvreté et les inégalités ni conduit à une création d'emplois. Consciente de cela, l'Union Africaine à travers l'Agenda 2063 voudrait que les économies africaines soient structurellement transformées pour créer une croissance forte, régulière et inclusive, génératrice d'emplois et d'opportunités économiques pour tous. C'est dans ce cadre que les réflexions du Congrès porteront sur le lien entre les politiques publiques, la gouvernance et la transformation structurelle des économies africaines.

Le thème de la sixième édition du Congrès des économistes africains s'inscrit donc dans le droit-fil du thème adopté par l'Union africaine au titre de l'année 2018, « *Vaincre la corruption : Une voie durable pour la transformation en Afrique* ». Ce thème permettra d'examiner entre autres les sous-thèmes suivants: 1) comprendre la transformation structurelle en Afrique (facteurs, dynamique, analyses comparatives, etc.) ; 2) bâtir des institutions fortes pour la transformation structurelle en Afrique ; 3) économie informelle, exode rurale, marchés de l'emploi et transformation structurelle en Afrique ; 4) rôle des politiques de développement agricole dans la promotion de la transformation structurelle en Afrique ; 5) politiques industrielles pour la transformation structurelle en Afrique : défis

et solutions nouvelles ; 6) financement de la transformation structurelle en Afrique : mobilisation des ressources nationales, flux financiers illicites, gestion des finances publiques et corruption ; 7) coopération internationale pour lutter contre les flux financiers illicites ; 8) politiques et mesures incitatives pour soutenir l'entreprenariat et l'innovation pour le développement de l'Afrique ; 9) gouvernance, croissance et développement en Afrique ; 10) jeunesse et gouvernance ; 11) politiques sociales pour la transformation structurelle en Afrique ; 12) gouvernance, productivité et transformation structurelle ; 13) politiques d'intégration régionale et mondialisation pour accélérer la transformation structurelle en Afrique ; 14) politiques publiques efficaces (financières, monétaires et fiscales) pour la transformation structurelle en Afrique ; 15) évaluation des politiques publiques en Afrique : clef de la nouvelle gouvernance ; 16) état des lieux des politiques publiques en Afrique : comment faire des progrès ? 17) politiques publiques comme outils pour éradiquer les inégalités, la pauvreté et le chômage ; 18) politiques publiques régionales : nouvelle dynamique pour créer de la croissance et de l'emploi pour les jeunes ; 19) cohérence des politiques pour la transformation structurelle de l'Afrique.

Les économistes africains qui résident sur le continent et ceux de la diaspora, sont invités à soumettre leurs articles sur le thème en vue de trouver des solutions adaptées aux problèmes de développement de l'Afrique.

Tous les manuscrits seront examinés et évalués sur la base de leur contenu, leur méthodologie et de leur présentation. Les articles doivent être accompagnés d'un résumé de 500 mots au maximum et doivent parvenir à la Commission au plus tard le 30 juin 2018.

Les auteurs sont priés de préciser le sous-thème qui correspond le mieux à leur communication au moment de la soumission.

Les coûts relatifs à la participation des auteurs des articles sélectionnés au Congrès, seront pris en charge par la Commission de l'Union africaine.

Tous les économistes et toutes les institutions partenaires au développement sont invités à cet important événement. La date et le lieu seront communiqués en au moment opportun.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :
Dr Ligane Massamba Sène et M^{me} Djeinaba Kane.
E-mail : LiganeS@africa-union.org; KaneD@africa-union.org
Tel: +251-11-552 6373; Fax: +251-11-551 0249,
African Union Commission, P.O. Box: 3243
Addis Ababa, Ethiopia - www.au.int